

## Introduction

Depuis 1956, l'endosufan est un principe actif qui entre dans la composition d'un grand nombre de pesticides. Etant donné (compte tenu de) sa polyvalence dans la lutte contre les insectes, il est largement utilisé dans la culture du coton, mais aussi dans les plantations de thé et de café ou dans les cultures maraîchères. Par ailleurs, ce produit est moins cher que les autres sur le marché du fait que la protection de son brevet est périmée. Les changements climatiques de ces dernières années amènent les paysans à faire recours à ce produit pour la conservation des vivres et pouvoir traverser les périodes de sécheresses. Cette utilisation à grande échelle a bien évidemment favorisé des intoxications récurrentes dans la zone sanitaire. Cela nous a conduit à mettre en place un système de notification et d'organisation de la prise en charge des cas d'intoxication. L'objectif de cette étude est d'évaluer le système de notification des cas en vue d'une prise en charge précoce et d'analyser l'implication de la communauté dans la gestion des cas d'intoxications alimentaires dues aux pesticides.

Il s'agit d'une étude d'observation descriptive qui s'est déroulée de septembre 2007 à juillet 2008. Elle s'est tenue dans la zone sanitaire de Tchaourou qui est l'une des trente quatre zones sanitaires du Bénin, située au sud du département du Borgou (au nord est du Bénin)

Quatre phases méthodologiques ont été nécessaires pour dépister et prendre en charge les cas tant au niveau individuel que de la communauté : *La mise en place d'un système de surveillance, l'organisation de la prise en charge, l'investigation des cas au niveau de la communauté et l'information de la communauté.*

De mai 2007 à juillet 2008, ce système a permis de notifier 105 cas dans la zone sanitaire de Tchaourou avec deux pics notamment en juillet et en novembre : 5 cas en mai, 13 en juillet, 9 en octobre, 50 en novembre, 8 en avril 2008 et 12 en juillet 2008. La survenue de ces pics correspond à la période de récolte et de conservation des tubercules. La majorité des victimes de ces intoxications (60%) est de sexe masculin. Toutes les tranches d'âge ont été touchées

au cours des épisodes. Sur les 105 cas enregistrés, on note 9 décès correspondant à un taux de létalité de 9%.

Les signes les plus souvent décrits sont de deux types, parfois associés. Des troubles digestifs de type nausées, vomissements et diarrhées et des manifestations neurologiques comme des céphalées, des convulsions, de la torpeur et le coma.

Les cas ont bénéficié d'un transport gratuit pour ceux ayant appelé l'hôpital ou un centre de santé. D'autres sont arrivés dans les centres de santé par les moyens divers. Mais quelque soit le moyen de transport auquel ils ont fait appel, la prise en charge thérapeutique y compris l'hospitalisation a été gratuite. Ceci a été possible grâce aux fonds mis en place par l'état pour la prise en charge des indigents. Cette stratégie a contribué à faciliter la prise en charge rapide et efficace des cas.

L'aliment en cause est l'igname dans 100% des cas. Dans le but de conserver les tubercules et de pouvoir les vendre en période de soudure, les femmes, après la récolte des ignames, les traitent en les trempant dans des solutions d'endosulfan, puis elles sont séchées. Selon ces femmes, il faudrait garder les tubercules pendant 8 mois afin d'éviter les effets néfastes de l'endosulfan sans tenir compte de l'effet de rémanence du produit. Par ailleurs, les communautés ont rapporté qu'afin d'éviter l'action des rongeurs, des raticides sont aussi utilisés.

Malheureusement ces ignames qui sont consommées sous diverses formes sont à l'origine de ces cas. Dans d'autres situations, ce sont les flacons vides d'endosulfan qui ont servi à transvaser les ingrédients entrant dans la préparation des aliments. L'investigation révèle par ailleurs que la non disponibilité du produit recommandé pour la conservation des tubercules et surtout le coût très abordable et la facilité d'acquisition sont à la base du recours à l'endosulfan pour le traitement des tubercules. Par ailleurs, selon les idées anciennes reçues des parents, les populations pensent que l'effet de l'endosulfan disparaît après huit mois de conservation.

La création au niveau des communes des banques de céréales où chaque paysan qui produit en excès pourra déposer ses vivres et les retirer quand il le souhaitera moyennant une contribution pourrait être une solution alternative à l'utilisation de ces produits. Ceci permettra non seulement de garder les excès de vivres en lieu sûr, conservés suivant des normes requises, mais cela permettra aussi de réduire voire de supprimer ces cas d'intoxication.